Méthodologie et Droit

ECTS : 3

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

Cours et cas pratiques

Compétence à acquérir :

- principes qui structurent le droit positif : hiérarchie des normes, non-rétroactivité de la loi, spécificité du droit pénal ;

- principes qui structurent l'organisation judiciaire : question prioritaire de constitutionnalité, dualisme juridictionnel, compétence des juridictions ;

- principes qui structurent les relations juridiques : distinction personne physique-personne morale, distinction meubles-immeubles, distinction acte juridique-fait juridique.

Mode de contrôle des connaissances :

Examen final

Bibliographie, lectures recommandées :

- Que Sais-Je Introduction au droit, Muriel Fabre-Magnan disponible sur la base de données Cairn
- Lectures de chroniques de jurisprudence sur les bases de données juridiques.